

Département : Charente

Commune : ROULLET ST ESTEPHE

Monument : Logis et Jardin de La Forêt

Adresse ou situation exacte : Carrefour de la RN 10 et du CD 22 (route Châteauneuf-Lavalette) - section 313D, parcelles 410, 411 et 414)

Utilisation actuelle :

Nature et étendue de la protection : ISMH logis, façades et toitures, parc et ses éléments architecturés

Le propriétaire consentirait-il au classement éventuel ? : oui

Epoques de construction : XIXe

Travaux :

Réparation à prévoir d'urgence :

Estimation (au besoin sommaire) de ces réparations :

Crédit d'entretien nécessaire :

N.B. - Les trois renseignements précédents devront être fournis par l'Architecte des Bâtiments de France ou éventuellement par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Renseignements bibliographiques :

Documents graphiques et photographiques anciens connus :

Matériaux de construction :

Logis : gros oeuvre : pierre de taille, moellon enduit
couverture : tuile creuse

Historique :

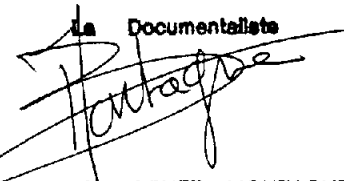
Déjà pointé sur le cadastre de 1830 le logis de la Forêt aurait été la demeure du garde chasse du Château de Fontfroide, la ferme servit de relais de poste.

M. DOUGNY, Préfet de la Charente sur Charles X aurait acquis la maison et composé le jardin.

Description sommaire :

Cf dossier annexé

Date : 20 Juillet 1992

La Documentaliste

Brigitte BOUSQUET-MONTAGNE

x -Jardin de la Forêt à Rouillet-Saint Estéphe

Ce jardin prolongé par un petit bois, dans un enclos, agémente un petit domaine qui fut sous Charles X et Louis Philippe la maison de vacances des préfets de la Charente.

L'ensemble paysager s'organise en trois espaces dont un en terrasse sur la route de Bordeaux est doté d'un cabinet de buis. Cette partie est menacé par l'élargissement en 2x2 voies de la route nationale RN 10.

La propriétaire actuelle souhaite reprendre ce jardin afin de restituer son aspect originel et tout particulièrement les rideaux de buis qui donnent tout son caractère à cette composition romantique.

Il faut noter qu'il subsiste en ce lieu des vestiges de la cathédrale d'Angoulême- issus du chantier cojnduit par l'architecte Abadie.

LE JARDIN DE LA FORET
-ROULLET-SAINTE ESTEPHE (CHARENTE) -

DONNEES GENERALES

Le jardin de la Fôret se situe sur la commune de Rouillet-Saint Estèphe, canton de la Couronne, arrondissement d'Angoulême.

Il appartient à Mme Marie-Rose Lauru-Garnier, domiciliée à la Fôret. 16440 Rouillet Saint-Estèphe.

L'accès au jardin s'effectue par le CD 22 -route de Châteauneuf sur Charente- à proximité du carrefour de la RN 10.

Il s'agit d'un jardin de propreté privé aux abords d'une maison de campagne.

L'intéret de cette composition réside dans son appartenance à l'histoire des jardins du milieu du XIXème siècle et comme illustration d'un jardin d'agrément lié à une maison de campagne ayant appartenu à une famille de la bourgeoisie urbaine angoumoise.

Situation juridique et économique

Son statut de propriété est celle d'une propriété privée d'un seul tenant.

Le destinataire habituel du jardin est la propriétaire et sa famille et aucune ouverture au public n'est envisagée.

Le domaine est une petite exploitation agricole d'une surface de 24 hectares 9 ares et 70 centiares.

La surface du jardin est de 2 hectares 66 ares et 10 centiares.

Un jardinier est employé depuis peu à l'année pour l'entretien du jardin; 15 jours par an sont consacrés à la taille des haies de buis.

DONNEES HISTORIQUES

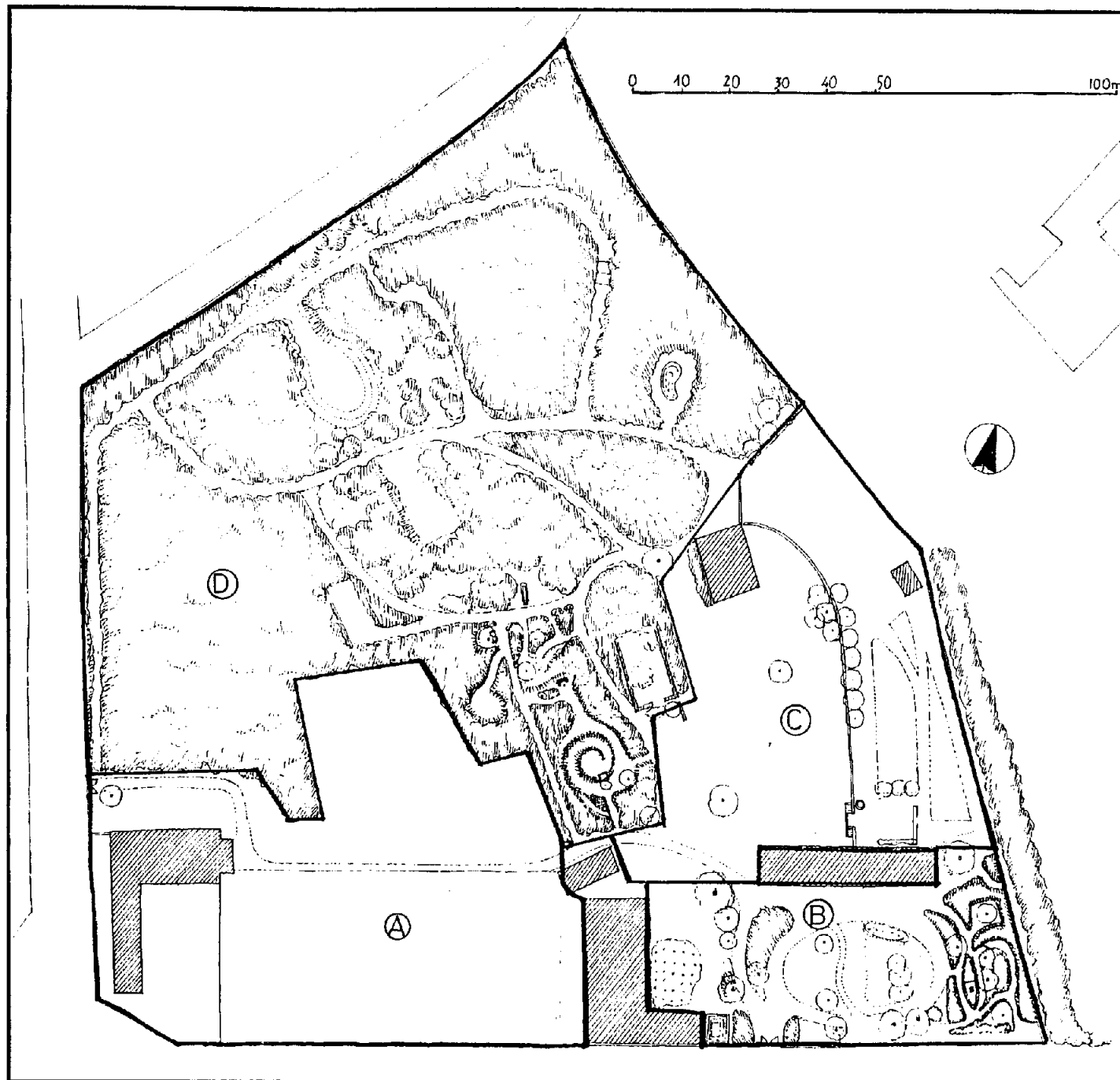
Aucun document ne semble infirmer ni confirmer l'hypothèse de la Fôret comme lieu de villégiature de préfets de la Charente.

La propriété fut acquise en 1932 par Mr Lauru, aïeul de la propriétaire actuelle, à Mr de l'Etang.

LE SITE

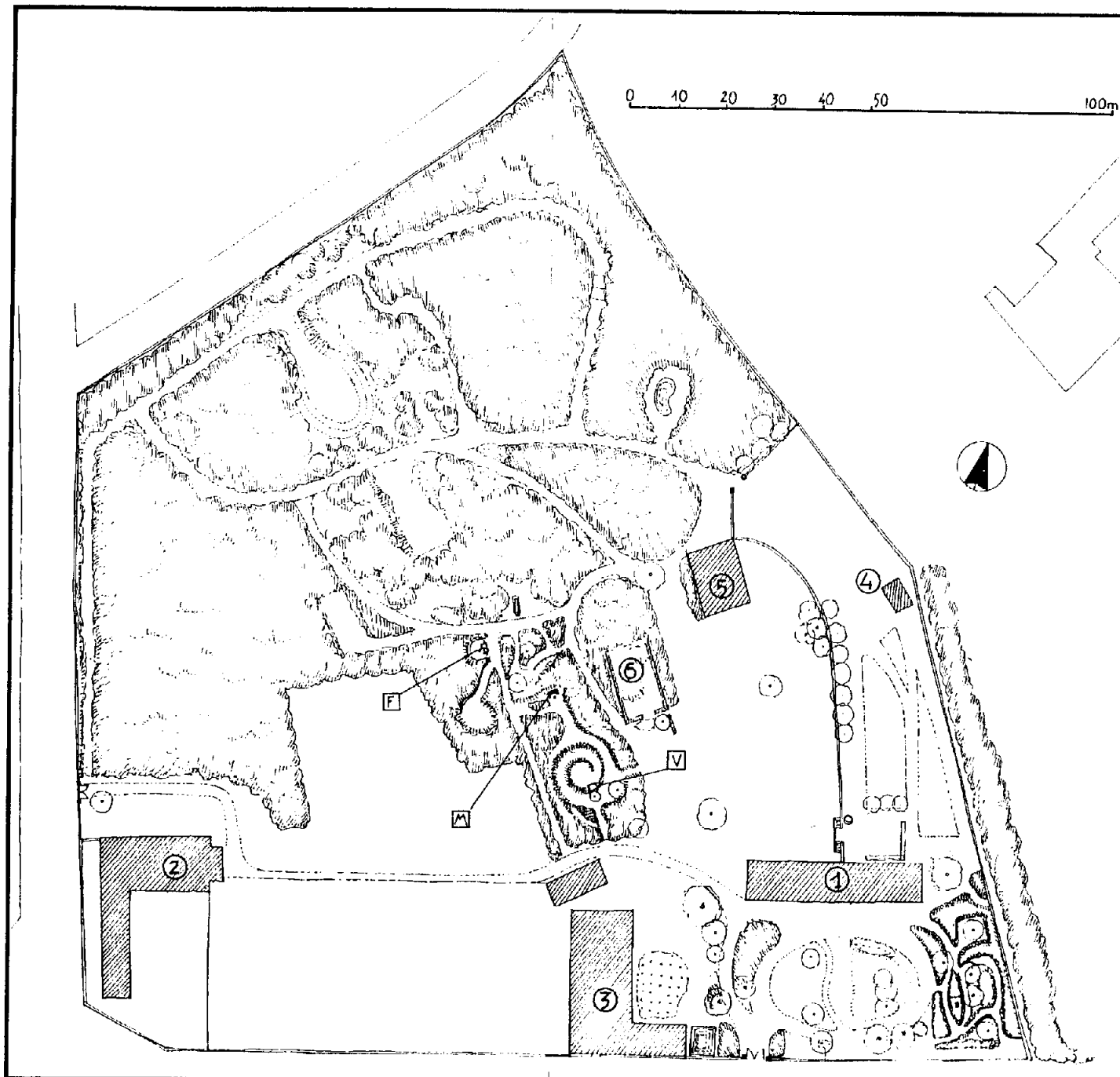
Le jardin se situe sur un coteau qui se déploie vers la dépression de l'Etan et des tourbières au sud-ouest du bourg de Saint Estèphe.

Le paysage ainsi dominé est celui d'une campagne agricole ponctuée de petits bois comme celui de Font Froide. Au sud de l'ensemble le paysage est celui des forêts de Chardin et du Grand Maine.



**ESPACES SERVANT
A LA COMPOSITION**

- A. La prairie
- B. La cour d'honneur
- C. Le potager
- D. Le bois



ELEMENTS DE COMPOSITION

- Haie de buis
- Massif de bambous
- Bassins
- Vestiges de la cathédrale
- Monument marial
- Fauteuil en pierre

LE BATI

1. Le logis
2. La ferme
3. L'ancien chais
4. Remise de jardin
5. Hangar en bois
6. Vestiges d'une grange

DESCRIPTION DE LA COMPOSITION

L'ensemble se décompose en quatre espaces:

- A. La prairie
- B. La cour d'honneur
- C. Le potager
- D. Le bois

La prairie

C'est une espace de passage par lequel se fait aujourd'hui l'accès au logis.

il s'agit d'une étendue herbeuse sans élément remarquable si ce n'est les chênes qui ombragent le portail. Au nord, le relief du bois s'élève sans aucune transition ni élément de liaison.

En son angle sud-ouest se trouve des bâtiments de ferme sans caractère particulier.

La cour d'honneur

Cet espace de passage et de promenade est délimité sur deux côtés par le logis et l'ancien chais. Son assise est en partie accidentée par l'ancien accès taillé dans la terrasse qui s'étend face au logis.

Un point de vue peut être partiellement apprécié depuis l'angle sud-est de cette terrasse. Une frange

boisée, située sur un terrain appartenant à Mme Lauru-Garnier, restreint la vue offerte dans la perspective de la route nationale.

La cour d'honneur se partage en trois espaces; le premier est la petite avant-cour du chais où domine un grand relief de bambous. Séparée de l'espace d'apparat par le rideau d'arbres (tilleuls, épicéas) et un des hauts massifs de buis qui flanquent le portail, cette surface engazonnée est agrémentée d'une petite pièce d'eau maçonnée.

L'espace central est occupé par un parterre ovale engazonné et traversé par une petite allée serpentine qui permet de rejoindre depuis le logis la terrasse surplombant la route. Latéralement un épais massif de lauriers, mahonias et fusains forment un écran qui isole l'entrée de la maison des communs voisins et qui épouse la courbe de l'allée circulaire

A l'opposé la troisième partie constitue un élément essentiel du jardin. Il s'agit d'un espace d'intimité et de promenade créé par un jeu complexe d'allées et de reliefs de buis taillés.

Les hautes tiges de platanes et de pins noirs procurent l'ombrage à des cabinets ouverts au coeur des massifs. L'on peut dénombrer ainsi trois petits pièces de repos dont la plus importante, de forme carrée, est dotée en son centre d'un robinier. La centre de cette composition est marquée par une nef de buis en forme de navette.

Le potager

Le potager est constitué ici d'une terrasse en pelouse qui forme l'arrière cour du logis et de la terrasse du potager proprement dit consacrée à la culture vivrière et fleuriste. Ces deux espaces sont reliés par un escalier à double volée.

La terrasse basse est plantée de quelques plantations ornementales récentes (tilleul, bouquet de bouleaux, pins). Sa marge nord est occupée par deux constructions utilitaires (hangar en bois, grange ruinée).

La terrasse haute frangée d'arbres fruitières est partagée en carrés de formes irrégulières. La pelouse est limitée au nord par un muret qui prolonge le système de clôture du mur d'enceinte et du mur de soutènement qui la sépare de la terrasse basse.

Le bois

Le bois est conçu comme un espace pittoresque de promenade et de contemplation. Le modelé du terrain qui verse vers le mur de clôture septentrional a permis des aménagements dont le caractère étrange accroît le pittoresque de la promenade.

L'uniformité de l'ombre est aujourd'hui le trait dominant de cet espace boisé. Les pièces ouvertes dans le relief, rehaussées pour certaines par des haies de buis, sont nombreuses et de formes variées.

La plus remarquable est sans conteste celle qui s'abrite au coeur de la spirale d'une rampe et des haies de buis aujourd'hui émancipés. Des vestiges de la cathédrale Saint Pierre d'Angoulême, qui furent recueillis lors de la restauration dirigée par l'architecte Abadie, forment un petit groupe décoratif que l'on découvre à l'issue de cette descente spiralée.

Vers le nord-est une petite niche abrite au sein d'un massif de maçonnerie rustique une petite statue mariale. Non loin, gît en bordure d'une allée un vaisseau de pierre qui fait songer à un cerceuil millénaire.

Dans le relief qui saille sur la terre d'usage, sont réservées deux petites pièces dont une située à la croisée des allées semble être, grâce à deux sièges opposés, le lieu privilégié de la conversation amoureuse. Un pin planté en son centre souligne cette halte.

A quelques pas vers l'ouest, s'ouvre dans le taillis une longue pièce contenue par un petit muret de soutènement. Plus en contrebas l'on découvre depuis les allées deux autres pièces créées en déblais dans le terrain boisé.

La première, quadrangulaire et rustique, rappelle un front de taille de carrière et aucune plantation particulière n'accompagne cet espace d'une fonction indéfinie.

La dernière salle de ce bois est cette de forme ovale. Son dessin et l'existence de quelques tailles en gradins incite à lire ici un petit théâtre de verdure ou à une petite espace consacré à la déclamation. Cette pièce comme la précédente est située sous le couvert des chênes.

Actuellement seul un tapis de millepertuis agrmente l'allée centrale de cette composition, entre le potager et l'allée basse qui remonte pour rejoindre le portail d'entrée en usage.

Etat de conservation

L'entretien général est assuré permettant ainsi la conservation des allées et des haltes dans la partie boisée. Toutefois une émancipation des haies de buis formant rideau dans la promenade hélicoïdale a entraîné l'affaiblissement de l'effet recherché lors de sa création. Le cheminement a perdu son caractère de labyrinthe que lui conférait le cloisonnement végétal.

Un entretien suffisant permet de sauvegarder le bosquet de buis qui s'étend à l'ouest de la terrasse méridionale. La menace la plus importante qui pèse sur cet espace est celle qui vient de l'extérieur, portée par le projet de mise en 2x2 voies de la route nationale.

PROCES VERBAL DE LA C.O.R.E.P.H.A.E
DU 30 SEPTEMBRE 1992

CHARENTE

Rouillet saint-Esthèphe
Domaine de la Forêt

Rapporteur: J.ALTUNA
En présence de la propriétaire

Le rapporteur nous présente d'abord ce domaine du XIXème siècle qui aurait été un bien de villégiature pour les préfets de la Charente à l'époque de Charles X et Louis-Philippe.

Autour du logis rustique s'articule un jardin d'ambiance, grand de 2 ha 66. La composition, du premier quart du XIXème siècle, profite de la situation dans un long vallon: la partie orientale, contenant le potager, est en terrasse tandis que toute la zone du parc, au nord-ouest, présente des allées au tracé sinueux favorisé par les dénivelés successifs du terrain. Le buis est omniprésent dans ce jardin : il a été taillé en labyrinthe, en spirale, en cabinet... Des installations architecturales sont également à signaler telles que rocher taillé en escalier, grotte et remplois d'éléments romans qui proviendraient de la cathédrale d'Angoulême.

Après lecture des avis, la discussion s'engage.

Monsieur Oudin précise qu'il est difficile, à partir de quelques diapositives, de recréer toute l'ambiance de ce jardin. La maison est, selon lui, d'une grande sobriété. Il rappelle la présence d'une route nationale jouxtant le domaine mais cela ne nuit pas à la qualité du domaine qui est un ensemble clos, ordonnancé, et ne participant donc pas de l'extérieur. Il souhaite enfin que l'on contribue à la restitution de ce jardin (les ifs et les buis ne sont guère entretenus pour l'instant), en vue d'une ouverture au public si possible. Cet espace romantique se prête en effet très bien, avec ses sinuosités, à une visite agréable, même s'il y a beaucoup de monde. Il insiste sur un des buts de la protection, qui est de revaloriser le patrimoine.

Madame de Chabot se demande alors si la propriétaire pourra trouver une personne compétente pour la restitution et elle soulève donc la nécessité de créer un fichier de spécialistes.

Monsieur Verney considère que ce domaine relève uniquement des Sites et s'oppose donc à l'Inscription. Monsieur Rieu objecte en mettant en avant l'organisation très forte de cet espace et la présence d'installations architecturales d'origine : ces deux éléments, associés à l'histoire du domaine (qui a vu séjourner des préfets) et à la menace d'élargissement de la route nationale, le fait pencher en faveur d'une protection Monument Historique.

.../...

Ce type de jardin en sous bois où le buis est dominant est, selon Monsieur Altuna, le seul exemple répertorié en Charente et Vienne.

Le général Charlet rajoute que ces buis, actuellement revenus à l'état sauvage, retrouveraient rapidement une forme structurée après une taille rigoureuse.

L'abbé Blomme intervient alors pour faire remarquer la lourdeur de l'entretien suivi d'un tel jardin. Il regrette ensuite la présence des remplois de la cathédrale d'Angoulême, qui subissent toutes les intempéries, et il souhaiterait leur préservation dans un musée et donc leur remplacement par des moulages. MM. Auzou et Brochard sont du même avis, ce dernier suggérant le classement des chapiteaux au titre des objets Mobiliers.

Enfin MM. Girault et Auzou insistent sur la menace, poignante, de destruction due à l'élargissement de la route nationale qui n'est déjà qu'à 60 cm du mur de terrassement du domaine.

Les membres procèdent alors au vote, à l'issue duquel la C.O.R.E.P.H.A.E. émet un avis favorable pour l'Inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de l'ensemble du jardin du domaine de la Forêt à Rouillet - St-Esthèphe, situé sur les parcelles 410-411, et 414 de la section 313 D, y compris les murs de clôture et de terrassement, les portails et les petits éléments architecturés (bancs, bassins, niche, remplois).

4-12-4-13

Charente

ROULLET-ST-ESTEPHE

La Forêt

1



Élévation nord du logis.



Cour au sud du logis.

d. Y. COMTE
F - JUL. 1992

Charente

ROULLET-ST-ESTEPHE

La forêt

2



Rocher taillé en escalier.



Labyrinthe de buis.

J. Y. COMTE

E - JUIL. 1992

Charente
ROULLET-ST-ESTEPHE
La Forêt



Spirole de
buis.



Vestiges de la
cathédrale d'Angoulême.

A. Y. COMTE
E - JUIL. 1992

Charente
ROULLET-ST-ESTEPHE
La Fôret



Niche construite .

J. Y. CONTE
- - JUIL. 1992